

# Quelques difficultés de la photographie [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **9 (1897)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-524958>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Quelques difficultés de la photographie.

(Suite.)

---

MANQUE DE REcul. — SECONDS PLANS FORTEMENT ÉLEVÉS  
OU ABAISSÉS. — IMPOSSIBILITÉ DE S'APPROCHER.

**L**E manque de recul se fait rarement sentir en plein air; c'est principalement dans les appartements qu'on en souffre, alors qu'il s'agit de prendre la photographie d'une pièce avec des premiers plans très rapprochés. Ainsi le cas suivant se rencontre assez fréquemment: on demande dans le format 30 × 40 la photographie d'un atelier où chaque ouvrier sera en posture de travailler et dont les plus rapprochés seront à 2 mètres de l'appareil. Que faire? Si nous nous adressons à un objectif grand angulaire, ce qui est de rigueur, nous ne pourrons pas utiliser les plus petits diaphragmes, car la pose serait trop longue. Nous sommes alors conduits à sacrifier les premiers plans dont le manque de netteté sera manifeste, et notre photographie sera manquée.

Je pense que le mieux est de renoncer à faire une vue 30 × 40 directe, mais de prendre un appareil 13 × 18 ou même 9 × 12 et de procéder ensuite par agrandissement. Notons l'avantage de cette manière d'opérer: l'objectif à très court foyer nous donnera les premiers plans nets, sans qu'il soit nécessaire de beaucoup diaphragmer; dès lors notre pose sera fortement diminuée. L'agrandisse-

ment 3 à 4 fois linéaire sur papier Eastman donnera une épreuve très suffisamment nette et si nous faisons usage de la lampe à arc pour l'éclairage de notre lanterne, c'est-à-dire du point lumineux le plus petit possible, nous gagnerons encore en netteté, à ce point que l'épreuve aura l'air d'avoir été faite directement et qu'elle pourra même être tirée sur un papier à grain faible.

On pourra m'objecter qu'un objectif à très court foyer travaillant avec des plans très rapprochés occasionnera des déformations qui seront d'autant plus choquantes que l'image sera amplifiée. J'en conviens mais je crois que dans le cas particulier il en faut prendre son parti.

S'il s'agissait d'un intérieur ou d'une vue de dehors avec la même impossibilité de recul que précédemment, et que l'on voulût éviter les déformations, on pourrait fort bien y arriver par l'emploi du sténopé, petite plaque métallique percée d'un trou qui remplace l'objectif. On sait que l'image formée dans ces conditions a trois qualités qui font défaut à celle formée par des lentilles convergentes : 1° tous les plans ont une égale netteté ; 2° le champ de l'image peut atteindre et même dépasser 90° ; 3° cette image n'a pas la moindre déformation. Seulement, pour des vues de dehors, les minutes doivent remplacer les secondes de pose et dans le cas d'un intérieur il faudrait poser des heures et non plus des minutes.

On sait que si l'axe de l'objectif n'est pas perpendiculaire au plan que l'on photographie (intérieur, édifice, etc.), il en résulte une déformation proportionnelle à l'inclinaison de cet axe. J'ai connu un peintre qui se servait de la photographie comme document, mais qui affectait un mépris absolu pour la correction des lignes d'architecture. Vous l'auriez vu dans la cour d'une maison de six étages braquer son appareil de bas en haut dans la même situation qu'un obusier. On voit d'ici l'image qu'il obtenait !

A la vérité, tout l'édifice se trouvait bien en plaque, mais ressemblait plus à un pain de sucre qu'à une maison. Ce genre de difficultés comprend plusieurs degrés. Il peut se faire qu'un édifice ne soit pas tout à fait en plaque, mais qu'il ne s'en manque que peu. Dans ce cas, nous ferons usage d'un objectif grand angulaire couvrant une plaque beaucoup plus grande que celle dont nous disposons ; il suffira alors d'abaisser ou de relever la planchette de l'objectif, suivant que l'objet se trouvera trop bas ou trop haut pour arriver à entrer dans la plaque. Le décentrage est donc précieux, mais il a ses limites et dans bien des cas il ne suffit pas ; c'est ici qu'interviennent les bascules. On appelle bascule en photographie un dispositif fort simple par lequel la planchette sur laquelle repose l'objectif et celle qui unit le verre dépoli à la chambre noire peuvent individuellement se renverser en arrière ou en avant. Ce double jeu rend de grands services pour la mise en plaque, alors que le décentrage ne peut plus en rendre.

*(A suivre).*

